



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2022-028

Objet :
Budget Primitif 2022 de la Commune.

Délibération affichée le : 03 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux et le premier mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur SOTO Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier, arrivée à 18h35 - SOREL Joëlle - COLOMBIER François - DURAND Véronique - BLANES Michel - LABEUR Martine, arrivée à 18h36 - SANCHEZ Marie-Hélène - CHRISTOL Marcel - DEBEAUCHE Christine - DEHAIL Francine - GARCIA Richard - FIAULT Marie-Noëlle - LASSALVY Philippe - FALZON Serge - RAYNARD Dominique - PAULEAT Thierry - AUSILIA David - NAVAS Ludovic - DEPOIX Nicolas - HORVILLE Steve

Pouvoirs : NADAL Olivier à CHRISTOL Marcel - JOURNET Sabine à FIAULT Marie-Noëlle - FARRET Annie à SANCHEZ Marie-Hélène – BRUN-BOUGARD Stéphanie à LASSALVY Philippe - RODRIGUEZ Magalie à FALZON Serge - HASSAINE Sophie à SOREL Joëlle - SABOURAUD Clément à SOTO Jean-François – COMBY Typhaine à BLANES Michel

Convocation du 21 février 2022

MM. Marie-Hélène SANCHEZ est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur Marcel CHRISTOL, conseiller délégué aux finances, présente et commente les données financières du Budget Primitif 2022 de la commune aux membres de l'Assemblée, qui s'établit comme suit :

Section fonctionnement :

Dépenses 7 908 270,00 €
Recettes 7 908 270,00 €

Section investissement :

Dépenses 9 325 781,73 €
Recettes 9 325 781,73 €

Il rappelle que le Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu en séance du 25 janvier 2022 et que la Commission des Finances s'est réunie en date du 15 février 2022 pour étudier ce Budget Primitif.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

- **ADOPTE** la section de fonctionnement du Budget Primitif 2022 de la commune
- **ADOPTE** la section d'investissement du Budget Primitif 2022 de la commune.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Le Maire,
Jean-François SOTO.





Conseil Municipal

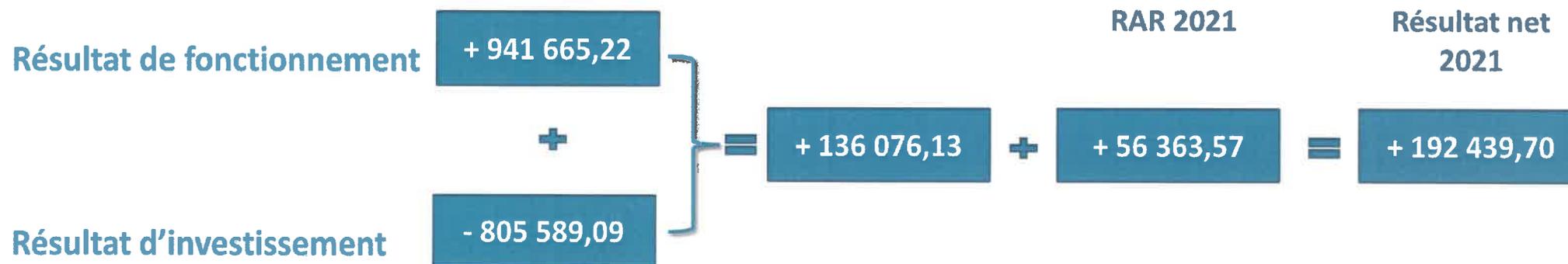
01 MARS 2022

Note de présentation synthétique

BUDGET :

Budget Primitif 2022

RESULTATS PROVISOIRES 2021 avec RAR



Résultat net 2021

(Résultats Cumulés = fonctionnement, investissement et restes à réaliser)

+ 192 439,70€

2015	2016	2017	2018	2019	2020
298 082,28	- 98 512,85	418 940,65	510 445,67	295 095,57	8 243,11

Report anticipé des résultats

Résultats Provisoires 2021		Affectation des résultats sur 2022	
Résultat de fonctionnement	941 665,22	En recette de fonctionnement	140 855,22
		En recette d'investissement	800 810,00
<hr/>			
Résultat d'investissement	- 805 589,09	En dépense d'investissement	- 805 589,09
RAR	56 363,57		
<hr/>			
Résultat net	192 439,70		V

BUDGET PRIMITIF 2022

Les principes d'élaboration des budgets de ce mandat

- ⇒ **Un budget équilibré malgré l'impact de la crise sanitaire**
- ⇒ **Un fonctionnement au plus précis**
- ⇒ **Un investissement qui se poursuit**
- ⇒ **Un cadre de référence maintenu**

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP 2022
Chapitre : 011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 359 729,29
Chapitre : 012 CHARGES DE PERSONNELS	4 189 651,00
Chapitre : 014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	44 360,00
Chapitre : 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	905 016,00
Chapitre : 66 CHARGES FINANCIERES	285 000,00
042 - OPERATIONS D'ODRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	253 000,00
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	828 000,00
002 RESULTAT2021 DU CAMPING LA MEUSE REPORTE	43 513,71
	7 908 270,00

Recettes	BP 2022
Chapitre : 013 ATTENUATIONS DE CHARGES	240 197,78
Chapitre : 70 PRODUITS DES SERVICES	611 419,00
Chapitre : 73 IMPOTS ET TAXES	3 858 481,00
Chapitre : 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 145 914,00
Chapitre : 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	702 110,00
Chapitre : 76 PRODUITS FINANCIERS	30,00
042 - OPERATIONS D'ODRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	209 263,00
002 RESULTAT 2021 REPORTE	140 855,22
	7 908 270,00

TOTAL DU BUDGET - DEPENSES	17 234 051,73
-----------------------------------	----------------------

TOTAL DU BUDGET - RECETTES	17 234 051,73
-----------------------------------	----------------------

V

SUBVENTIONS 2022

657361 - Subventions Caisse des Ecoles	
Coop. Maternelle	6 700,00
Coop. Primaire	10 000,00
	16 700,00
657362 - Subventions CCAS	
CCAS	81 236,00
	81 236,00
657381Autres établissements publics locaux	
Centre social	255 000,00
	255 000,00

V

SUBVENTIONS 2022

65748 - Subventions fonctionnement aux associations

SPORT	
ASG	16 000,00
Aïkido	1 000,00
ALPAEL	400,00
Le bol d'air gignacois	3 000,00
La Boule gignacoise	500,00
Hand Ball	1 500,00
Judo / Jujitsu	2 000,00
Pétanque club	1 000,00
La roue libre	1 200,00
Tambourin	3 000,00
Volley	5 000,00
Karaté	200,00
Pêche	350,00
Chasse	350,00
	35 500,00

CULTURE	
Au passé simple	300,00
Plaisirs de lire	2 700,00
Manque pas d'air	0,00
Union musicale	4 000,00
Atelier musique moderne	1 000,00
Joie et partage	500,00
Office Culturel Vallée de l'Hérault	119 688,00
Voix ci voix là	150,00
C'est à voir	200,00
Clave de sol	2 000,00
Ensemble vocal	2 000,00
Les amis de l'Orgue	250,00
	132 788,00

V

SUBVENTIONS 2022

65748 - Subventions fonctionnement aux associations

SOCIAL	
Aide aux projets d'écoles	600,00
Aide aux projets Collège Lou Trentanel	3 982,00
Fond National de Solidarité	1 250,00
Amicale des sapeurs pompiers	430,00
	6 262,00

CITOYEN	
comite des fêtes ginhac	10 000,00
Jardin et partage	200,00
Amicale du 3° âge	200,00
Assistants maternelles	300,00
Amicale des Employés Municipaux de Gignac	4 000,00
Demain la Terre	3 000,00
Les lundi des vignerons	400,00
Age d'or	200,00
Les séniors de la vallée	200,00
Le souvenirs français	600,00
Radio	200,00
	19 300,00

V

Taux d'imposition

Augmentation du taux foncier bâti de +1,8 %.

	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019	Taux 2020	Taux 2021	Taux 2022
Taxe d'Habitation	16,02%	16,29%	16,53%	16,76%	16,76%	16,76%	16,76%
Taxe Foncière bâti (Communal + Départemental à partir de 2021)	24,57%	24,99%	25,36%	25,72%	25,98%	47,43%	48,28%
Taxe foncière non bâti	67,44%	67,44%	67,44%	67,44%	67,44%	67,44%	67,44%

Indicateurs DGFIP Fonctionnement

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	
Autofinancement Seuil d'alerte : 1	1,01	0,98	0,94	1	0,95	0,99	Légère augmentation liée à l'augmentation des dépenses suite à la crise sanitaire
Endettement Seuil d'alerte : 2 ans	1,75	1,78	1,91	2	2,03	2,16	Capital de la dette restant dû diminue progressivement
Rigidité des frais Seuil d'alerte : 0,66	0,66	0,66	0,63	0,66	0,64	0,65	Lié à la crise sanitaire, ce ratio mesure le poids dans la section de fonctionnement des charges difficilement compressibles
Taux d'endettement : Seuil d'alerte 20%	16,00%	16,55%	18,83%	18,82%	19,28%	19,95%	Capacité à rembourser l'annuité de la dette
Coefficient de solvabilité Seuil d'alerte : 15 ans	16,88	13,11	10,06	15,58	16,30	20,98	Augmentation liée à l'impact de la crise sanitaire sur l'épargne brut. Ce ratio représente le nombre d'année d'épargne brut nécessaire pour le rembourser de la dette

Les ratios de pilotage

	CA2016	CA2017	CA2018	CA2019	CA2020	CA2021	BP2022
1 Dépenses réelles de fonctionnement /population :	958	955	980	965	924	976	1 029
2 Produit des impositions directes / population :	375	384	405	416	425	432	448
3 Recettes réelles de fonctionnement /population :	1 064	1 136	1 121	1 169	1 021	1 087	1 146
4 Dépenses équipement brut /population :	342	190	204	161	250	437	877
5 En cours de la dette /population :	2 218	2 140	2 121	2 045	1 877	1 866	1 824
6 Dotation globale de fonctionnement /population :	247	249	251	248	244	250	254
Population	5 886	6 012	6 056	6 190	6 303	6 447	6 594

SECTION D'INVESTISSEMENT 2022

Les principaux investissements

- **Construction d'une halle des sports et mesures compensatoires environnementales**
- **Réhabilitation des vestiaires du stade synthétique**
- **Extension de la médiathèque**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2022	Recettes	BP 2022
Chapitre 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	828 000,00	Chapitre : 10 - DOTATIONS	324 637,62
Chapitre : 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	247 585,00	Chapitre : 13 - SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS D'IN	2 385 627,79
Chapitre : 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	502 185,00	Chapitre : 16 - EMPRUNTS	2 930 000,00
Chapitre : 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	631 123,00	Chapitre : 024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILIS	3 600,00
360 Réfection et aménagement de la voirie	211 418,00		
383 Vestiaire stade synthétique	112 000,00		
384 Construction d'un Gymnase	4 016 157,28		
389 Mesures compensatoires	62 975,00		
040 - OPERATIONS D'ODRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	209 263,00	040 - OPERATIONS D'ODRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	253 000,00
001 RESULTAT 2021 REPORTE	805 589,09	021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	828 000,00
		1 068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	800 810,00
		001 RESULTAT 2021 DU CAMPING LA MEUSE REPORTE	44 256,39
RAR 2021 - Dépenses d'investissement	1 699 486,36	RAR 2021 - Recettes d'investissement	1 755 849,93
	9 325 781,73		9 325 781,73
TOTAL DU BUDGET - DEPENSES	17 234 051,73	TOTAL DU BUDGET - RECETTES	17 234 051,73

V

Camping La MEUSE

Suite à la procédure de délégation de service public en 2021

- Vote des résultats anticipés de 2021
- Réintégration de ces résultats dans le budget principal

Report anticipé des résultats

Résultats Provisoires 2021		Affectation des résultats sur 2022 au Budget principal de la commune	
Résultat de fonctionnement	- 43 513,71	En Dépenses de fonctionnement	- 43 513,71
<hr/>			
Résultat d'investissement	44 256,39	En recette d'investissement	44 256,39
<hr/>			

V